



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écologie, développement durable et énergie : structures administratives

Question écrite n° 82047

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le rapport sur le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) publié par la Cour des comptes le 27 Avril 2015. La Cour des comptes recommande de fermer l'École nationale d'applications des géosciences (ÉNAG) dont le modèle économique n'est pas viable et de rattacher son enseignement aux structures existantes de l'enseignement supérieur en valorisant l'expertise et les compétences du BRGM. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82047

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4670

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)